

Direction des Affaires Générales, Institutionnelles et Juridiques (DAGIJ)

[Accueil](#) > [L'université](#) > [Présentation](#) > [Directions et services](#)

Structure(s) de rattachement : --- DIRECTIONS TRANSVERSALES

La DAGIJ a en charge la prévention et la gestion des contentieux par son action de conseil dans le respect du droit administratif et plus généralement, de l'ensemble des règles de droit Elle assure à cette fin une mission de conseil juridique pour les services et composantes de l'Université.

La DAGIJ a également en charge les affaires institutionnelles (en particulier le conseil d'administration) et statutaires ainsi que le suivi des sections disciplinaires de l'Université.

Elle a assuré la légalité et le suivi des conventions, organise et suit les élections de l'établissement.

Le Service des archives et de la documentation institutionnelle organise le rassemblement des archives et en assure la disponibilité et la communication, dans le respect des règles de communicabilité en vigueur.

Le secrétariat général assure principalement la gestion du courrier, le suivi budgétaire ainsi que l'accueil téléphonique et physique de la Présidence, mais également la gestion des réunions et déplacements des vice-présidents, ainsi que le suivi des sections disciplinaires.

Adresse

Université de Picardie Jules Verne
Direction des Affaires Générales, Institutionnelles et Juridiques
1 Chemin du Thil - CS52501 - 80025 Amiens Cedex 1
80025 Amiens

dagij@u-picardie.fr

Organisation

Directrice : [Fabienne THEROUSE](#) - affaires.generales@u-picardie.fr

Affaires juridiques : [Fabienne THEROUSE](#)

Service des archives : [Stéphane COUTANT](#) (responsable), [Laurent ODELOT](#)

Suivi des instances et des concessions de logements : [Béatrice LACHARME](#)

Suivi des conventions : [Vardan GHUKASYAN](#)